

Le Centre du riz pour l'Afrique – Reconnaissance du rôle de l'ADRAO en Afrique subsaharienne

En reconnaissance de son rôle de plus en plus croissant et sa pertinence dans toute l'Afrique subsaharienne, l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest a été rebaptisée en janvier 2003 'Le Centre du riz pour l'Afrique – ADRAO'.

« Au cours des six dernières années, l'influence de l'ADRAO s'est étendue au-delà de son mandat traditionnel de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, » a expliqué le Directeur général de l'ADRAO Kanayo F. Nwanze. Jusqu'au transfert complet en 1997 des activités du Réseau international pour l'évaluation génétique du riz en Afrique (INGER-Afrique) au siège de l'ADRAO, le travail de l'ADRAO était très axé sur ses États membres – 17 pays en Afrique de l'Ouest et du Centre qui se sont joints à l'Association à des périodes différentes depuis sa constitution en 1970. Avec l'arrivée de INGER-Afrique, les portes ont été ouvertes pour les services de l'ADRAO pour qu'ils s'étendent à d'autres parties du continent et pour que les partenaires et les partenaires potentiels découvrent la pertinence de la technologie indigène africaine pour la riziculture.

« INGER est toujours en tête dans l'élargissement des frontières géographiques de l'ADRAO », s'est enthousiasmé Gouantoueu Guei, Coordinateur de INGER-Afrique, récemment nommé Responsable de la nouvelle unité des ressources génétiques de l'ADRAO. « Tous ceux qui veulent tester des variétés de riz dans la sous-région [Afrique subsaharienne] sont autorisés à nous contacter à INGER-Afrique et nous ferons de notre mieux pour les accueillir », a-t-il poursuivi. « A ce jour, INGER-Afrique

collabore avec quelques 35 pays en Afrique subsaharienne ». Certains de ces pays sont aussi membres du ROCARIZ et d'autres doivent abriter des activités de l'Initiative africaine sur le riz (*voir* Figure 1). « Étant donné qu'il n'existe que huit pays en Afrique subsaharienne avec lesquels l'ADRAO n'a pas de liens directs, il semble juste de déclarer le mandat géographique de l'ADRAO comme étant réellement à l'échelle du continent », a annoncé Nwanze.

Toute l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Au moment où nous entamons le deuxième millénaire, les horizons s'élargissaient aussi pour d'autres activités de l'ADRAO.

Suite à une recommandation faite par un donateur principal, l'ADRAO et le Conseil ouest et centre africain pour la recherche agricole et le développement (CORAF/WECARD) ont initié des discussions en 1998 qui ont finalement abouti à la fusion des groupes d'action ADRAO-SNRA et du Réseau riz du CORAF en un seul Réseau pour la recherche et le développement en Afrique de l'Ouest et du Centre, le ROCARIZ. « En tant qu'institution d'accueil et de coordination, l'ADRAO a hérité des relations avec les pays membres du CORAF/WECARD lors de la création du ROCARIZ en 1999 »,

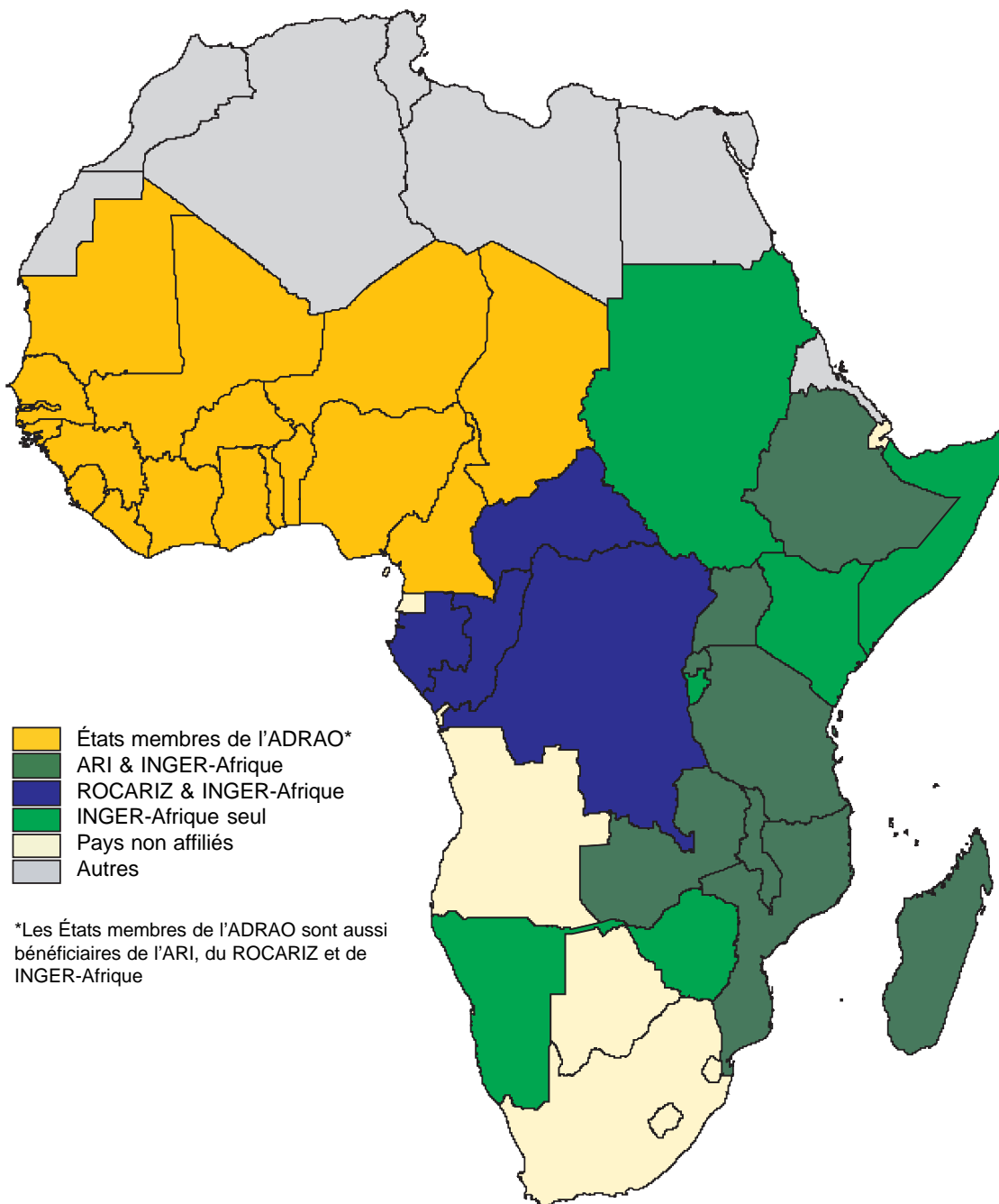


Figure 1. Activités de l'ADRAO à travers l'Afrique subsaharienne

a expliqué Sidi Sanyang, Coordinateur du ROCARIZ. Le CORAF/WECARD est connu comme organisation sous-régionale avec trois couvertures en Afrique subsaharienne. Le mandat du CORAF/WECARD couvre l'Afrique de l'Ouest et du Centre. « Par conséquent », poursuit Sanyang, « la République Centrafricaine, le Congo (Brazzaville), la République Démocratique du Congo et le Gabon sont maintenant membres du ROCARIZ et donc des partenaires de l'ADRAO. Pour être plus précis, nous devons dire aussi que le Cape Vert est aussi membre, mais on ne connaît pas de cas de riziculture dans ce pays, donc pas d'implication dans le réseau. Techniquement, seul le Gabon est 'actif' dans le ROCARIZ puisqu'un chercheur du programme national (Institut de recherches agronomiques et forestières, IRAF) a reçu pour la première fois une petite subvention en 2002. »

L'expansion au sud et à l'est

La riziculture n'est pas populaire en Ouganda ; le riz n'est pas une culture traditionnelle et l'introduction de la riziculture n'a eu qu'un succès minimal à cause des rendements faibles et du cycle de production très long (jusqu'à six mois). Cependant, en 1998, l'Ouganda a commencé à accorder un intérêt aux variétés de riz développées par l'ADRAO, lorsque Tilda Uganda Limited a contacté INGER-Afrique pour du matériel résistant au virus de la panachure jaune du riz (RYMV) qui a dévasté les essais de riz en 1997. Par la suite, le Directeur général de Tilda Uganda, Lakis Papastavrou, a visité l'ADRAO et a pris 25 kg de semences de chacune des 5 variétés prometteuses (WITA 7, 8, 9, 10 et 11). Ces variétés, avec six variétés de plateau, ont été testées dans le champ de Tilda Uganda à Kibimba en 1998. La variété WITA 9 était particulièrement prometteuse et se cultivait sur plus de 765 ha en 2002. Cependant, cette année-là, elle a souffert d'une attaque de la maladie des stries bactériennes et, par la suite, a été réduite à 26 ha en 2003.

En 1999, l'ex-Assistant de recherche de l'ADRAO/IITA, Robert Anyang, a rejoint Tilda Uganda et a obtenu 30 entrées de riz de plateau de l'ADRAO. Par la suite, l'intérêt a gagné Sasakawa Global 2000 dont le siège est au Japon et le projet ougandais financé par l'USAID, *Investment in Developing Export Agriculture* (IDEA).

L'IDEA se focalise sur l'exportation des cultures non traditionnelles et était particulièrement intéressé par le riz de plateau comme culture potentiellement plus rentable que le maïs traditionnel et en remplacement du riz paddy qui n'a pas connu de succès. Avec des semences supplémentaires de l'ADRAO, ces trois organisations se sont lancées dans un programme ambitieux d'essais extensifs multiloaux et en milieu paysan. L'IDEA et Tilda Uganda ont travaillé ensemble pour former les travailleurs sur le terrain et les paysans et pour mettre en place les parcelles de démonstration en milieu paysan dans trois districts. Les 260 parcelles de démonstration (de 25 ares chacune [ca. 0.1 ha] ont suscité beaucoup d'intérêt dans les districts de la partie orientale de l'Ouganda et l'IDEA a encouragé les paysans de la démonstration à vendre une partie de leur paddy à d'autres paysans intéressés afin que ces derniers les utilisent comme semences, tout en gardant une quantité pour agrandir leurs champs. Pour la seconde saison des pluies, l'IDEA a étendu les démonstrations à sept autres districts. En novembre 2002, l'Ouganda a officiellement homologué deux variétés de riz de plateau à partir de ces activités – WAB165 et WAB450-I-B-P-91-HB [NERICA 4], faisant de cette dernière variété la troisième variété NERICA officiellement homologuée partout.

« Il y a eu un développement spontané après les démonstrations couronnées de succès », a expliqué le spécialiste des produits de l'IDEA, Fred Muhhuku, qui dirige les activités du riz de plateau, « en ce sens qu'un homme d'affaires-paysan de Hoima, dans le Moyen Nord d'Ouganda, a installé une rizerie et a mobilisé les paysans de la localité à cultiver ces variétés sur de grandes superficies et cela avant le début de la première saison de 2003. » Entre-temps, des semences ont été données aux ONG et se sont retrouvées entre les mains des compagnies semencières privées. Environ 100 tonnes de semences de ces deux variétés étaient disponibles pour être vendues en début 2003.

« L'ADRAO n'a certainement intervenu qu'en tant que fournisseur de semences, mais ceux qui 'courent avec le témoin' inscriront à notre actif le fait que nous ayons contribué à ce boom de la production rizicole hors du mandat de notre région traditionnelle », a déclaré Guy Manners, Responsable de l'Information.

En 2000, le Réseau Amélioration participative du riz et l'analyse du genre/utilisateur (PRIGA) a reçu son premier observateur du sud et de l'est, un chercheur riz venu du Mozambique. « En mi-2001, nous avons reçu une demande de formation du programme national du Rwanda, » a déclaré l'ex-Directeur adjoint de la recherche, Monty P. Jones. « Par conséquent, ils ont envoyé trois participants à notre siège pour prendre part au cours de formation sur la recherche rizicole participative en octobre de la même année. »

Et l'ex-Responsable du Transfert de technologies, Myra Wopereis-Pura d'ajouter : « Les Rwandais étaient tellement intéressés qu'ils ont invité trois d'entre nous à Kigali en novembre 2001. Là-bas nous avons formé 31 agents en recherche rizicole participative et en production des semences. » Pendant le même voyage, l'équipe de l'ADRAO a pu aider les Rwandais à développer un plan de travail de cinq ans pour la recherche rizicole participative.

A travers leur contact à l'ADRAO, l'Institut des ressources naturelles du Royaume-Uni (NRI) et le programme national du Zimbabwe testent les variétés de l'ADRAO dans la Province de Masvingo au Zimbabwe depuis 2000. Le riz est une denrée importante dans cette province, mais peu d'activités de recherche ont été menées sur cette culture au Zimbabwe et les paysans ne comptent que sur la vente de semences de leurs propres variétés locales. Les variétés locales sont sujettes à l'égrainage, surtout pendant la récolte du maïs (le riz est une culture intercalaire avec le maïs), mais les paysans ignoraient les variétés améliorées. Deux saisons d'essais avec les paysans ont inclut quelques 38 'variétés' de l'ADRAO, pour la plupart des lignées NERICA. « Les paysans aimeraient cultiver des cultivars qui ont un tallage vigoureux, un rendement élevé, tolérants à la sécheresse, grands de taille et résistants à l'égrainage et aux dégâts causés par les oiseaux, » a expliqué Charlie Riches, chercheur au NRI. « Certaines de lignées introduites et testées pendant cette étude ont le potentiel de remplacer *muchecheni* [la variété locale cultivée par les paysans impliqués dans l'essai] puisqu'elles ont des rendements élevés et ont les caractéristiques que préfèrent les paysans. » En effet, sur les 13 lignées sélectionnées pour



Groupe de paysans chercheurs à Chatsworth, province de Masvingo au Zimbabwe, évaluant la vigueur des plantes des lignées de riz de l'ADRAO en condition hydromorphe dans l'essai variétal participatif NRI-Zimbabwe (2001)

des études plus approfondies, 11 sont des NERICA et toutes sauf une viennent de l'ADRAO. Malheureusement, le travail a été interrompu par un épuisement des stocks de semences, la grave sécheresse de l'Afrique australe et l'instabilité politique au Zimbabwe. « Je pense bien qu'il y a une demande pour les nouvelles lignées, » conclut Riches, « mais il nous faut peut-être attendre que les choses changent au Zimbabwe avant que nous ne puissions faire quelque chose d'important. »

A bien des égards, l'Initiative africaine sur le riz, lancée en 2002 (voir 'The African Rice Initiative: Taking the NERICAs to Sub-Saharan Africa,' *WARDA Annual Report 2001-2002*, pages 9-14), s'appuie sur les premiers succès des variétés de l'ADRAO hors de la région du mandat traditionnel de l'ADRAO. Dans la première phase, huit pays de l'Afrique orientale et de l'Afrique australe (Ethiopie, Ouganda, Tanzanie, Rwanda, Zambie, Malawi, Mozambique et Madagascar) vont abriter des activités NERICA comme pays pilotes (voir Figure 1).

Gérer l'expansion

Historiquement, l'ADRAO a ses racines bien fixées en Afrique de l'Ouest. Puisque cela est devenu l'Afrique de

l'Ouest définie de manière générale, il est devenu de plus en plus apparent que la vraie région de son mandat était l'Afrique de l'Ouest et du Centre. De même historiquement, l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) a le mandat de la recherche rizicole à l'échelle mondiale. En effet, jusqu'à la fin des années 1990, l'IRRI avait un grand projet basé à Madagascar. Cependant, puisque le financement de la recherche agricole internationale a été réduit de façon drastique, l'IRRI n'a pas été en mesure de mettre en œuvre un réseau régional pour l'Afrique orientale et australe (AOA) comme il l'avait espéré.

« Ce serait, bien sûr, totalement contraire à l'éthique que l'ADRAO revendique un mandat plus grand sans consulter l'IRRI, » a déclaré Nwanze. « Cependant, compte tenu de la présence réduite de l'IRRI en Afrique, nous avons en effet été encouragés de fournir l'appui tant attendu au-delà de l'Afrique de l'Ouest. »

Peut-être tout le processus a démarré avec la Revue qui a recommandé le transfert total des activités de INGER-Afrique à l'ADRAO. « Cela, en plus de la complexité de la situation africaine à répondre mieux aux produits indigènes qu'à ceux importés, a placé l'ADRAO dans une position à mieux servir le continent, » a déclaré Nwanze.

Étant donné que le *modus operandi* de l'ADRAO est le partenariat, elle ne considère pas l'IRRI comme un spectateur ou comme un passager à l'arrière du véhicule, mais plutôt occupant le siège avant et oeuvrant ensemble pour aider les paysans pauvres de la région. « Ce qui a été convenu, » poursuit Nwanze, « est qu'en général, l'ADRAO va jouer le rôle leader sur le continent. » Cependant, il est probable – compte tenu de sa présence historique –, que l'IRRI soit consulté d'abord dans certains cas. « L'IRRI nous tiendra informés de toute demande d'assistance qu'il reçoit, afin que nous soyons impliqués si nous avons les ressources. »

A bien des égards, le rôle émergent de l'ADRAO fournira un débouché plus rentable aux inputs de l'IRRI. Il est clair que l'IRRI a le rôle leader dans la recherche sur la génétique et la génomique du riz, mais pas les ressources à allouer à l'Afrique.

Et l'ADRAO elle-même ? N'est-elle pas l'Association pour le développement de la riziculture en *Afrique de*

l'Ouest – une association composée d'États membres de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ? « Cela est tout à fait vrai ! » répond Nwanze, « mais nos membres fondateurs n'avaient pas l'esprit très étroit. En effet, l'acte constitutif de l'ADRAO stipule que *tout* pays africain peut devenir membre ! Tout pays sur le continent a le droit de faire acte de candidature pour devenir membre de l'ADRAO. »

Mais les États membres existants ne vont-ils pas souffrir s'il y a une marée de pays membres en provenance du reste de la région et de nouvelles demandes pour les ressources du Centre ? « Cela pourrait être vrai, » répond Nwanze, « c'est pour cela que nous avons dit que toute expansion hors du mandat de la région traditionnelle doit se faire progressivement, à un coût minimal pour l'ADRAO elle-même et de préférence avec de nouveaux fonds. »

« En attendant, » déclare Guei, « il y a un coût minimal impliqué dans l'envoi des semences à nos partenaires, ce qui est du mandat de INGER-Afrique de toutes les façons. »

C'est là qu'intervient le mode de partenariat de l'ADRAO. Et Sanyang d'ajouter : « lors de la réunion du Comité directeur de cette année [2003], la possibilité d'étendre le ROCARIZ en Afrique orientale et australe a été discutée. Elle a reçu l'approbation générale. Cependant, l'idéal serait d'activer d'abord le Réseau riz de l'Association pour renforcer la recherche agricole en Afrique orientale et centrale (ASARECA – les organisations sous-régionales de l'Afrique orientale et australe) et l'appuyer à travers un Accord conjoint de collaboration ASARECA-ADRAO. Nous pouvons éventuellement envisager des liens étroits entre le ROCARIZ et le Réseau ASARECA. »

Satisfaction et appui

« Renommer une institution est une étape audacieuse, » a déclaré Nwanze, « et suggérer par un tel changement de nom qu'une institution étend sa sphère d'influence est encore plus audacieux ! Mais nous pensons que la tendance que INGER-Afrique a commencée et sur laquelle a capitalisé les NERICA et les autres variétés ADRAO est une étape positive et irréversible. Je suis satisfait du fait que nous sommes dans la bonne direction. »

C'est en 2002 que l'idée d'appeler l'ADRAO 'Le Centre du riz pour l'Afrique' a été émise pour la première fois lors de la réunion du Comité des experts nationaux (l'aile technique du Conseil des ministres de l'ADRAO). L'idée y avait été chaleureusement recommandée. Ensuite, il a été proposé au Conseil d'administration qui l'a adopté. « Le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), ASARECA et le CORAF/WECARD ont tous bien accueilli ce développement, » s'est enthousiasmé Nwanze.

« Ce développement sollicite le soutien total des communautés agricoles nationales, régionales et internationales à l'ADRAO afin qu'elle puisse continuer à fournir l'expertise et l'appui nécessaire à la recherche et au développement rizicoles en Afrique subsaharienne, » a déclaré Nwanze. « C'est seulement après cela que nous pourrions livrer la promesse des NERICA et autres nouvelles technologies aux pauvres à travers l'Afrique subsaharienne. »